

Mastère spécialisé (label conférence des grandes écoles) Santé publique

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis : niveau Bac+5 (Master 2)

Le Mastère spécialisé de l'Ecole Pasteur-Cnam s'adresse à toute personne titulaire d'un Bac +5 ou équivalent dans des domaines variés : études de médecine, pharmacie, vétérinaire, biostatistique, sciences politiques ou économiques, management de la santé, ingénierie, etc.

Diplômes d'accès :

- diplôme de médecine, pharmacie, vétérinaire, ou étudiants ayant validé un 2ème cycle d'études médicales, vétérinaires, pharmaceutiques ou odontologiques ;
- diplôme de 3ème cycle (doctorat) habilité par les autorités universitaires ;
- diplôme d'ingénieur habilité par la Commission des Titres d'Ingénieurs ;
- diplôme d'une des écoles de management titulaires habilités à délivrer le grade de Master ;
- diplôme d'une école de statistiques (ENSAI, ISUP, INA ou diplômes jugés équivalents) ;
- diplôme professionnel cohérent avec le niveau Bac + 5 ou permettant la présentation de certains grands concours nationaux (ENA, ENSP...) tel que figurant dans la liste arrêtée par la Conférence des Grandes Ecoles ; diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus.

Les candidats devront constituer un dossier de candidature comprenant :

- une lettre de motivation ;
- un CV détaillé ;
- la copie d'une pièce d'identité ;
- la copie du diplôme Bac+5 ou équivalent ;
- deux lettres de recommandation.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature complet par voie électronique à l'adresse : ecole-pasteur@cnam.fr.

Les dossiers envoyés avant le 15 avril seront examinés par le Comité Pédagogique lors d'une première session fin avril (pour une réponse début mai). Les dossiers transmis après le 15 avril seront examinés lors d'une seconde session mi-juin (pour une réponse début juillet).

Attention, un nombre croissant de cours est délivré en anglais. Une bonne maîtrise de la langue est donc nécessaire pour suivre le Mastère.

Contactez-nous !

Retrouvez toutes les informations sur le Mastère spécialisé et de nombreux témoignages d'anciens élèves sur le site : <http://ecole-pasteur.cnam.fr>.

Pour suivre l'actualité de l'Ecole Pasteur-Cnam de santé publique, rendez-vous sur notre page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/84972767/>.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : ecole-pasteur@cnam.fr.

Objectifs

Mis à jour le 11-04-2024



Fin d'accréditation au 31-08-2030

Code : MS0900A

75 crédits

Mastère spécialisé (label conférence des grandes écoles)

Responsabilité nationale :

EPN07 - Chimie Vivant Santé / Arnaud FONTANET

Niveau CEC d'entrée requis :

Niveau 7 (ex Niveau I)

Niveau CEC de sortie : Sans niveau spécifique

Mode d'accès à la certification

:

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue
- Formation initiale

NSF : Santé (331)

Métiers (ROME) :

Contact national :

EPN07-Ecole Pasteur
292 rue saint Martin
75003 Paris

ecole-pasteur@cnam.fr

Depuis 15 ans, l'Institut Pasteur et le Cnam mettent en commun leur expertise au sein d'une même Ecole de santé publique. La complémentarité des enseignements du Cnam (biostatistique, risque non infectieux, analyse des politiques de santé, économie et droit de la santé) et de l'Institut Pasteur (épidémiologie, risque infectieux) garantit une formation de haut niveau et un ancrage professionnel solide. Le Mastère Spécialisé bénéficie également d'un partenariat avec l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) via la participation des élèves au Cours International d'Epidémiologie Appliquée (IDEA) donné à l'EHESP à Rennes.

L'Ecole Pasteur-Cnam délivre un diplôme de niveau I intitulé "Mastère Spécialisé de Santé publique" accrédité par la Conférence des grandes écoles (CGE).

Modalités de validation

Examens écrits à l'issue des cours du tronc commun, projets individuels et travaux en groupes, exposés, selon la spécialisation choisie.

Compétences

Le Mastère Spécialisé de Santé Publique confronte les étudiants aux grands thèmes de la santé publique et aux grands enjeux de santé mondiale. L'objectif est de maîtriser les concepts d'analyse quantitative (épidémiologie et biostatistique) tout en se familiarisant avec l'élaboration, la gestion et le financement des politiques de santé. Cette expertise est cruciale pour former les futurs acteurs de la santé publique, dans les institutions publiques, les organismes de santé, la recherche, les organisations non gouvernementales, etc. Face aux multiples défis de santé publique tels que les maladies cardiovasculaires, le cancer, les maladies neuro-dégénératives, les maladies infectieuses émergentes, les enjeux climatiques et environnementaux, l'organisation des soins, les inégalités sociales, etc., il est nécessaire de former des experts ayant une compréhension approfondie et globale des méthodes, principes et dynamiques de santé publique. A l'issue de la scolarité, les étudiants doivent :

- maîtriser les grands principes de l'épidémiologie (mesure du risque, mesure de l'association entre une maladie et ses déterminants, types d'études épidémiologiques et détection des biais) ;
- utiliser aisément les outils statistiques de l'analyse de données biomédicales (description des variables, tests d'hypothèse, comparaison de groupes, modèles prédictifs et analyse multivariée) ;
- connaître la démarche d'évaluation quantitative des risques sanitaires liés à l'environnement (général et professionnel), à l'alimentation, aux produits de santé, aux installations industrielles, etc. ;
- comprendre les fondements des politiques de santé, connaître les éléments constitutifs des systèmes de santé, et être en mesure d'établir les éléments de différences selon les pays ;
- être familiers de l'histoire de la santé publique, ses déterminants, ses grands modèles, ainsi que des fondements éthiques de la santé ;
- avoir acquis les concepts de base de l'économie, du droit, de la communication et de la sociologie appliqués à la santé ;
- connaître les grands enjeux de santé publique à l'échelle nationale et planétaire.

Enseignements

75 ECTS

